



L'interview du mois

« 3 questions à ... »

Vincent CLAPES

Pharmacien au sein d'un PSAD

1 - Vincent CLAPES, vous êtes pharmacien salarié au sein d'une entreprise Prestataire de santé à domicile. Pouvez-vous nous préciser votre rôle et vos missions ? Qu'est-ce qui vous différencie d'un pharmacien d'officine ?

En tant que pharmacien en PSAD, mon quotidien est dédié à dispensation de l'oxygène médical au domicile des patients. Mon rôle est double : veiller à la conformité des dispositifs dédiés à l'oxygénothérapie et former nos équipes pour une installation sécurisée. Je me déplace aussi directement chez les patients les plus fragiles - fumeurs ou non observants - pour prévenir tout risque d'accident.

Si je partage le même diplôme que mes consœurs et confrères en officine, ma pratique est hyperspécialisée. Je me concentre exclusivement sur mon seul médicament, l'oxygène, pour accompagner des pathologies comme la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) ou l'algie vasculaire de la face.



L'interview du mois

« 3 questions à ... »

Vincent CLAPES

Pharmacien au sein d'un PSAD

2 - En quoi vos missions sont-elles aujourd'hui indispensables (au regard du patient, de la réglementation...) ?

Sur le plan réglementaire, la présence d'un pharmacien responsable est une condition sine qua non pour qu'un PSAD puisse proposer l'oxygénothérapie. De plus, je suis le garant de la conformité de l'ensemble des dispositifs médicaux et des prestations disponibles à domicile.

Côté patient, les pathologies telle que la BPCO nécessitent une adhésion du patient à l'ensemble de ses traitements. Je m'attache donc à ce que chaque patient comprenne sa pathologie afin qu'il devienne un véritable acteur de sa propre prise en charge.



L'interview du mois

« 3 questions à ... »

Vincent CLAPES

Pharmacien au sein d'un PSAD

**3 - Comment voyez-vous votre métier dans les années à venir ?
Quelles évolutions vous apparaissent nécessaires et utiles dans
l'intérêt du patient et du système de santé français ?**

Dans une logique d'efficience économique, le système de santé favorise depuis plusieurs années le virage ambulatoire. Cette "déhospitalisation" place les PSAD au cœur de la prise en charge des pathologies complexes à domicile.

En tant que pharmacien, ma présence au domicile me positionne au plus près de l'intimité du patient. Dans cette configuration, je suis convaincu que le déploiement de missions de dépistage ou d'entretiens pharmaceutiques, à l'image de ce qui se pratique en officine, apporterait une réelle valeur ajoutée au suivi thérapeutique.